

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MELGWEN (29140)
SEANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2026

Le sept juillet deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal de MELGWEN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Catherine ESVANT, maire.

Présents : Alexandra ANDRE-BABUSIAUX, Laurent BAUR, Sophie CABON, Bertrand CLEQUIN, Christelle CORBEL, Marie-Hélène EPARVIER, Catherine ESVANT, Christelle EVENOU, Frédéric FLAO, Sylvie FURIC, Ludivine GOURLAOUEN, Marc HERLEDAN, Gaëlle KERIBIN, Iwan KERVEDEC, Dylan LE CORRE, Stéphanie LE NOC, Julien PENVEN, Marc POMMIER, Gildas PRIGENT, Yvon TANNE, Nicole TREGUIER

Procurations : Christophe MARREC a donné procuration à Christelle CORBEL, Morgane CARIOU a donné procuration à Stéphanie LE NOC.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de conseillers votants : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2026

Sylvie FURIC a été nommée secrétaire de séance, à l'Unanimité.

N°2026/41

OBJET : CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BATIMENT POUR L'ALSH – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE A L'ARCHITECTE

RAPPORTEUR : Bertrand CLEQUIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique ;

Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la commande publique ;

Vu la délibération municipale n°2026-26, en date du 7 avril 2026 lançant la consultation du marché de maîtrise d'œuvre pour le choix de l'architecte ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 6 mai 2026, et fixant au 3 juin à 12h00, la date limite de réception des offres au marché de maîtrise d'œuvre pour le choix de l'architecte,

Considérant l'avis de la commission d'appel d'offres du 16 juin 2026,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'Unanimité,

DECIDE de valider l'avis de la commission d'appel d'offres du 16 juin 2026 dernier et d'attribuer comme suit le marché de maîtrise d'œuvre choix de l'architecte pour la construction du nouveau bâtiment ALSH :

- Lot n°1 unique : PLAY ARCHITECTURE

PLAY architecture est une agence d'architecture, basée à Lorient, spécialisée en éco-construction, démarches participatives et environnementales.

AUTORISE Madame la Maire, ou son représentant, à signer le marché correspondant avec l'entreprise retenue ainsi que toutes pièces afférentes au dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La Maire
Catherine ESVANT

